

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte Ouvrière

Île de la Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 45

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2613 - Prix : 1€

ÉDITORIAL

Face aux attaques gouvernementales, le monde du travail doit riposter !

Prélèvement à la source :

suppressions d'emplois annoncées

Page 4

Zéro pointé pour Blanquer !

Page 7

Hulot quitte le gouvernement : leçons d'une démission

Page 9

Le pape et ses pédophiles : la croix et la manière

Page 10

Montée des racismes, des nationalismes : le capitalisme propage la pourriture

Page 12

Ils nous font les poches Ripostons !



Face aux attaques gouvernementales, le monde du travail doit riposter !

Macron et son gouvernement, d'ordinaire si arrogants, font leur rentrée dans une certaine fébrilité. Avec l'affaire Benalla, la croissance en berne et une impopularité record, ils avaient déjà fort à faire. Et voilà que Nicolas Hulot démissionne, forçant Macron à remanier dans l'urgence. À l'heure où nous écrivons, nous ne connaissons pas la composition du nouveau gouvernement. Mais qu'est-ce que cela peut changer ?

Hulot a servi de caution verte à un gouvernement pour qui l'écologie n'est qu'un affichage. Sa démission est un aveu : dans le système capitaliste, les intérêts des entreprises et les profits privés priment sur l'environnement et la santé publique. Son remplaçant sera tout aussi impuissant et complice de cette logique sinistre.

Autre sujet de fébrilité : Macron ne savait plus trop ce qu'il voulait concernant le prélèvement de l'impôt à la source. Cela fait longtemps que l'État voudrait, comme dans d'autres pays, disposer directement de l'impôt, sans aller le réclamer aux salariés l'année suivante.

Mais du coup, à partir de la mise en place de la réforme le 1er janvier prochain, le salaire net ou la pension de retraite versés chaque mois aux travailleurs imposables seraient réduits de 50, 100 ou 200 euros. Ce n'est certes pas ce qui dérange Macron ! Mais il est embarrassé par le fait que les salariés constateront, en temps réel, la faiblesse de leur salaire net. Dure tâche, que de tenter de faire prendre les vessies pour des lanternes... Macron peut d'autant plus reculer sur cette réforme que les patrons ne souhaitent pas que leurs salariés constatent la faiblesse de leur salaire réel, voire veuillent du coup réclamer des augmentations.

Les salariés n'ont aucun intérêt

au prélèvement à la source : leur situation financière serait encore mieux connue de leur patron, alors qu'à l'inverse ils ne savent rien des revenus de leur employeur. Et le prélèvement à la source ou pas, l'impôt sur le revenu continuera

d'être payé par les salariés, alors que l'impôt sur la fortune a été supprimé.

Le gouvernement va continuer à servir les intérêts des plus riches, même si cela doit le rendre encore plus impopulaire. L'inflation repart de plus belle, mais il vient d'annoncer que les allocations familiales, les allocations logement et les pensions de retraite ne seraient plus indexées sur les prix. Tandis qu'en un an, ceux-ci ont augmenté de 2,3 %, les allocations et les pensions n'augmenteront que de 0,3 %. Les retraités, déjà frappés par la hausse de la CSG, perdront encore plusieurs centaines d'euros de pouvoir d'achat.

Le gouvernement a aussi annoncé des dizaines de milliers de suppressions d'emplois de fonctionnaires. Par ailleurs, 260 000 emplois aidés ont déjà été supprimés en deux ans, et le gouvernement veut encore tailler dans leurs effectifs. Toutes ces suppressions se traduiront par autant de chômeurs supplémentaires, et elles dégraderont encore plus des services utiles à la population.

Quant à l'assurance-chômage, le Medef veut diminuer les indemnités et leur durée, et la ministre du Travail Muriel Pénicaud a expliqué hier que le gouvernement « n'avait aucun tabou », façon hypocrite de dire qu'il voudrait les réduire. Et le



Premier ministre Edouard Philippe, lui, s'en est pris aux arrêts maladie, trop nombreux à ses yeux.

Enfin, le gouvernement prépare une réforme des retraites, qui augmenterait la durée de cotisation et réduirait le montant des pensions.

C'est l'austérité pour les salariés et les retraités, mais pour les entreprises françaises, l'argent coule à flot. En 2017, elles ont versé 44 milliards d'euros à leurs actionnaires, un record en Europe, et 24 % de plus qu'en 2016 ! Peu de salariés ont connu une telle augmentation. Et pour cause : ces sommes sont directement volées sur notre travail, pour enrichir ceux qui détiennent le capital.

Le 9 octobre, la CGT, FO, Solidaires, les organisations de retraités, d'étudiants et de lycéens appellent à faire grève et à manifester contre la politique du gouvernement. Tout en sachant qu'une seule journée ne pourrait suffire à faire reculer le gouvernement et le patronat, il nous faut bien sûr y participer.

Les travailleurs ne doivent pas accepter la baisse des salaires et des pensions et la dégradation de leurs conditions d'existence. Alors, à l'heure des bonnes résolutions de rentrée, face aux attaques du patronat et du gouvernement, préparons-nous à rendre enfin les coups !

Un gouvernement et des élus locaux aux ordres du grand patronat capitaliste

Le gouvernement s'apprête à supprimer l'abattement fiscal de 30% en outre-mer. Même si beaucoup de pauvres ne payent pas d'impôts sur le revenu, cette mesure contribue à appauvrir davantage la population. Car beaucoup d'imposables, même au SMIC, aident des chômeurs et des pauvres dans leur entourage. On nous dit que l'argent ainsi prélevé sera orienté vers la construction d'écoles, de routes et d'infrastructures en outre-mer. On nous prend pour des imbéciles ! La population n'aura, comme d'habitude, aucun contrôle sur ces fonds qui iront encore d'une façon ou d'une autre dans les poches du grand patronat.

Macron nous dit que la prime de vie chère de 40% des fonctionnaires et que perçoivent aussi certaines ca-

tégories de travailleurs du privé est responsable de la cherté de la vie en outre-mer. Non seulement c'est une bêtise, mais c'est surtout une manière de commencer à s'attaquer à cette prime pour la supprimer un jour ou l'autre. Ces attaques font partie des attaques contre les couches populaires à venir : contre la retraite, avec la baisse des aides sociales et des budgets des services publics. Par contre, Macron s'est empressé de supprimer l'impôt sur la fortune et de réduire des taxes sur ceux qui vont placer des milliards à l'étranger. En tout, d'une manière ou d'une autre, entre l'évasion fiscale - qu'elle soit illégale et impunie ou tolérée, le crédit d'impôt compétitivité emploi, (CICE), les zones franches, les exemptions fiscales et sociales et près de 6000 dispositions d'aides

aux entreprises, 300 milliards sont accordés chaque année directement ou indirectement au grand patronat. Il y a un vaste détournement de fonds publics au profit des classes riches !

Et ils en profitent. La fortune de Bernard Arnault l'homme le plus riche de France culmine à 73 milliards cette année. Elle a augmenté de 56% en un an. La fortune totale des milliardaires en France, s'élève à 245 milliards de dollars. Elle a augmenté de 21% !

Alors, aux capitalistes de payer pour l'eau, la santé publique et les services publics nécessaires à l'amélioration de la vie quotidienne de la population. C'est la lutte des travailleurs et de la population laborieuse qui les contraindra à le faire !

Le capitalisme, c'est toujours plus pour le Capital et toujours moins pour le Travail

En 2017, les banques réunionnaises ont une fois de plus réalisé de confortables profits. Ils s'élèvent à 117 millions d'euros, soit une augmentation de 19,3 % par rapport à 2016, à comparer avec l'augmentation des salaires. Ne parlons pas des retraites qui, elles, diminuent !

Le Crédit Agricole se taille la part du lion en encaissant à lui tout seul 45,5 millions de bénéfices. Les dizaines de petits exploitants qui ont dû cesser leur activité faute de rentrées financières suffisantes pour continuer ou à ceux que la banque étrangle ont de quoi se sentir bernés...

La crise du système capitaliste fait en effet beaucoup de dégât chez les travailleurs salariés et les petits patrons, mais c'est justement en appauvrissant les classes laborieuses

que trusts capitalistes et banques continuent à accumuler toujours plus de capitaux. Des capitaux qui sont quotidiennement détournés et ne serviront ni à l'augmentation des

salaires, ni à la relance de l'activité productive utile à la société.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 22 SEPTEMBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 23 SEPTEMBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT- ANDRÉ
VENDREDI 5 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 6 OCTOBRE de 9H00 à 10H30**

Prélèvement à la source : suppressions d'emplois annoncées

Après avoir annoncé qu'il allait mettre en place le prélèvement à la source pour l'impôt sur le revenu, Macron s'est mis à hésiter.

Encaisser plus vite cet impôt, et si possible plus d'argent au final, Macron est pour. Mais il ne veut pas qu'en réduisant le chiffre affiché en bas de la feuille de paie, cette mesure rappelle aux salariés combien peu il leur reste pour vivre.

Le patronat ne tient pas non plus à ce que cette vérification de la réalité puisse inciter les travailleurs à réclamer de meilleurs salaires. Quant à Macron, il craint que cela n'augmente

encore son impopularité.

Ce qui est sûr, c'est que, prélevé à la source au pas, l'impôt saigne les travailleurs. Et que pour y faire face, il faut déjà une augmentation générale des salaires et des pensions.

Si le flou demeure concernant certains aspects de cette réforme, une chose est sûre : elle doit permettre au gouvernement d'effectuer des suppressions d'emplois dans les services des Impôts. Le journal économique *Les Échos* a évoqué le chiffre de 20 000 emplois supprimés d'ici cinq ans dans l'administration fiscale, alors que 35 000 postes y ont déjà disparu

en quinze ans.

Pourtant, les tâches de ces agents ne devraient pas forcément diminuer, la situation de nombreux salariés devenant plus complexe, avec le développement du travail temporaire, le cas des saisonniers ou la gestion des crédits d'impôt qui se multiplient. Sans compter la nécessité de répondre aux questions des contribuables qui vont être inévitablement perdus.

Le ministère prétend avoir formé ses agents pour y faire face, mais le meilleur moyen serait surtout qu'ils soient en nombre suffisant.

Plein pot pour les augmentations de prix, point mort pour les salaires

La hausse des prix des carburants et du gaz continue en septembre avec 1 centime de plus pour le litre de gazole, 2 centimes pour l'essence et 38 centimes pour la bouteille de gaz.

En un an à La Réunion, le gazole est passé de 0,99 euros à 1,21 €, soit 22 % de plus.

Le prix de l'essence a grimpé de 1,33 € à 1,51 €, soit 14 % de plus.

Le prix de la bouteille de gaz est passée de 16,20 € à 18,09 €, soit 12 % de plus.

Mais pendant la même période, le Smic n'a augmenté que de 1,25 %, les retraites ont baissé en chiffre absolu et Macron nous a annoncé royalement une augmentation du RSA de 5,14 € par mois à compter du 1er avril 2018 !

Patrons et gouvernement programment l'appauvrissement des travailleurs, des retraités et des chômeurs, seule la lutte pourra empêcher le pouvoir d'achat de ces derniers de prendre encore plus le fond !

Heures supplémentaires : travailler plus sans gagner plus

Maniant avec dextérité le mépris pour les classes populaires, Édouard Philippe a justifié les nouvelles attaques du gouvernement en affirmant : « *Nous faisons le choix du travail.* »

Il fait ainsi d'une pierre deux coups. Il sous-entend que ceux qui bénéficient des allocations sont des assistés, et il met en avant la mesure phare du gouvernement : les heures supplémentaires seront exonérées de

cotisations salariales. Il ne s'agit-là que d'une version réchauffée du vieux plat qu'avait sorti en son temps Sarkozy, avec son « travailler plus pour gagner plus ». Cette mesure aboutira à une petite augmentation sur la feuille de paie d'« *en moyenne plus de 200 euros supplémentaires par an* », selon le Premier ministre. Pour l'OFCE, observatoire français des conjonctures économiques, le gain moyen ne serait en réalité que de 88 euros.

Dans la réalité, cette mesure sera utilisée par les patrons comme prétexte pour ne pas augmenter les salaires et pour ne pas embaucher. Toujours selon l'OFCE, une telle mesure menacerait même 19 000 emplois, puisque les entreprises auront moins besoin de recruter. Faire travailler plus sans rien payer d'autre que quelques heures supplémentaires – lorsqu'elles seront payées –, quel parfait moyen pour le patronat d'augmenter ses profits !

La seule solution pour enrayer la dégradation des conditions de vie, ce serait d'augmenter réellement les salaires et de les indexer sur le coût de la vie. Mais cela, aucun gouvernement n'en fera cadeau aux travailleurs : ils ne pourront compter que sur leurs propres luttes.



Baisse du pouvoir d'achat :

Difficile à cacher...

Selon les derniers chiffres de l'Insee, l'indice des prix a augmenté sur un an de 2,3 %. C'est la plus forte hausse depuis six ans.

Le mode de calcul de l'Insee, basé sur l'évolution des prix d'une série limitée de produits courants, minimise pourtant les augmentations réelles que les travailleurs subissent.

Ainsi, les prix des carburants ont augmenté de 19,7 % en un an, et leur hausse se répercute sur d'autres sec-

teurs. Les transports sont 1,4 % plus chers qu'en juillet 2017. Les prix des fruits et légumes ont bondi respectivement de 8 % et 10 % les douze derniers mois.

Les salaires, dans le même temps, sont à la traîne. Pour la première fois depuis 2011, le ministère du Travail reconnaît une hausse des salaires bruts inférieure à l'inflation : 1,5 % dans le privé sur les douze derniers mois, soit 0,8 % de moins que l'infla-

tion. Là encore, ce chiffre, qui constitue une moyenne, est loin de refléter la réalité : bien des travailleurs connaissent des augmentations inférieures. Sans compter tous ceux qui, ayant perdu leur travail, en ont retrouvé un moins bien payé.

Stagnation des salaires, baisse du pouvoir d'achat : voilà ce que vivent la majorité des travailleurs.

...Mensonges et réalité

Avec la décision de ne plus indexer l'ensemble des allocations familiales et des pensions de retraite sur l'inflation, le gouvernement s'attaque aux classes populaires. Cette décision va en effet entraîner une baisse importante du pouvoir d'achat. Ces allocations n'augmenteront que de 0,3 % alors que, même selon les chiffres officiels – ceux de l'Insee –, la hausse moyenne des prix sera de 1,6 % pour 2018 pour la France métropolitaine. Et l'on sait que la réalité est bien plus grave encore.

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, s'est entêté à prétendre que les retraités, qui ont déjà subi une perte début 2018 avec la hausse de la CSG, ne seraient pas perdants. Mais

il aura du mal à convaincre les principaux concernés, qui savent compter. Pour ne donner qu'un exemple, une retraitée qui perçoit 1 700 euros par mois perdra, du fait de la désindexation, environ 755 euros par an.

La baisse du pouvoir d'achat touche en fait tous les travailleurs. Le Premier ministre a bien tenté d'opposer les travailleurs en activité à tous les autres. Ce n'est qu'un mensonge de plus. La prospérité dont parle le Premier ministre ne concerne que les patrons. Les salaires n'augmentent pas, alors que les prix ne cessent de grimper. Ainsi, les prix de l'énergie ont bondi de 14,3 % sur un an, celui du gaz de 17,3 % et ceux des pro-

duits pétroliers de 21,8 %. Et la facture grimpe également lorsqu'il s'agit de se nourrir, avec des produits frais en hausse de 6,4 %. Le prix au kilo de fruits dits « bon marché » comme les pêches a bondi de 18 %. Le poisson et la viande sont devenus des produits de luxe.

Pour se sortir de la pauvreté dans laquelle les classes populaires s'enfoncent, il faudra prendre sur les profits des grandes entreprises et imposer l'échelle mobile des salaires, des retraites et de toutes les prestations. Mais cela, les travailleurs ne peuvent l'attendre d'aucun gouvernement. Ils devront l'imposer par leur force collective.

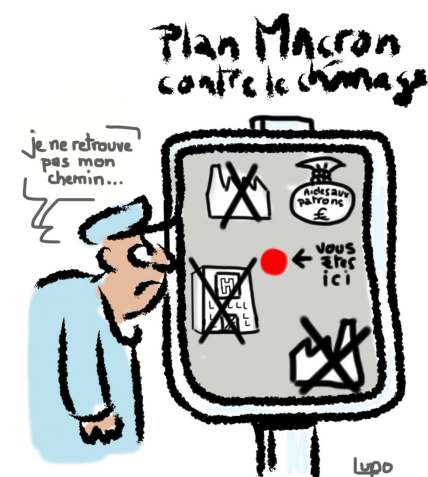
Emploi : les discours et la réalité du terrain

Fin août le maire PLR du Port, Olivier Hoarau, faisait le bilan élogieux du « Pacte Entreprise et Territoires » lancé en 2015 expliquant que celui-ci avait permis de créer 560 emplois en 2017 et plus de 300 en 2018.

Étaient présents dans la salle plusieurs patrons dont Adam Ravate, patron du groupe éponyme, et Frédéric Narassiguin, patron d'Optique de Bourbon.

Mais en analysant le détail de ces emplois, on se rend compte que la

plupart ne sont que des contrats précaires et que les employeurs les financent en grande partie grâce aux aides de l'État. Enfin, sur les 560 emplois créés en 2017, 400 l'ont été par la mairie du Port, c'est-à-dire par le secteur public. Le secteur privé ne contribue donc absolument pas à la résorption du chômage malgré toutes les aides publiques servies aux capitalistes et tout les boniments des politiciens à leur service !



Medef - gouvernement : petits chagrins, grand amour

À la veille de l'université d'été du Medef, Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie et des Finances, a annoncé que la baisse de cotisations patronales de 4,1 % au niveau du smic, prévue pour le 1er janvier 2019, était décalée de 10 mois, report qui permettra au gouvernement d'économiser deux milliards d'euros sur le budget 2019.

Évidemment, cet ajournement chagrine les patrons. Le gouvernement leur avait promis un très gros cadeau, et la somme promise pour l'an prochain est un peu réduite. D'ailleurs, Geoffroy Roux de Bézieux, le nouveau président du Medef, n'y voit pas une déclaration de guerre, et fait la part des choses : « C'est un mauvais signal. Aujourd'hui, il y a un discours pro-business, il y a un certain nombre de réformes positives [...]. Il ne faut pas donner de signaux contradictoires. »

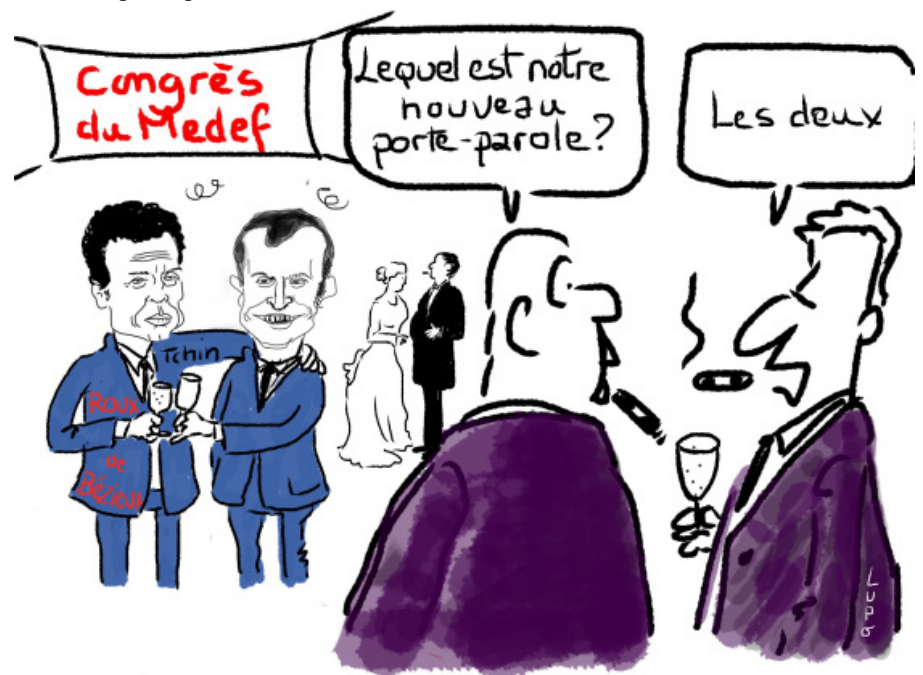
Car, derrière ce petit report, il y a toujours la très grande largesse du gouvernement envers le patronat. Le Maire a tenu à préciser que les entreprises ne seront pas perdantes. Au 1er janvier 2019, elles bénéficieront comme prévu de la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse pérenne

de cotisations patronales pour les salaires inférieurs à 2,5 smic. Et cette bascule cache une générosité à coups de milliards. Sous sa forme actuelle, le dispositif du CICE, fondé sur les rémunérations de l'année précédente, agit avec un an de décalage, sous forme de crédit d'impôt. En conséquence les entreprises, d'une part toucheront en 2019 leur dernier chèque au titre du CICE de 2018, et d'autre part verseront moins de cotisations. Le bénéfice pour les entreprises, et donc le coût pour les finances publiques, est estimé entre

18 et 20 milliards d'euros. Bingo !

Et il ne faut pas oublier les autres mesures déjà effectives ou en cours : la suppression de la taxe sur les dividendes, la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), le prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus du capital, la poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés (IS) pour parvenir à un taux unique de 25 % en 2022, histoire d'être, prétend le gouvernement, dans la moyenne européenne.

Merci qui ?



Picsou fait son nid à Maurice

Après la liquidation d'une dizaine de ses sociétés immobilières pour cause de dettes non honorées auprès des banques, des fournisseurs et des caisses d'assurance sociale, le groupe Apavou a dû réduire sa voilure à La Réunion, mais ce n'est que pour mieux rebondir à Maurice.

Apavou a ainsi l'intention d'y réaliser plus de 600 millions d'euros d'investissements dans l'immobilier et l'hôtellerie cette année. Il a même l'intention de créer un mini Disneyland à Rose-Belle.

À Maurice, avec des salaires et un droit social bien inférieurs à ceux de La Réunion, Apavou baigne dans son jus !

Les patrons continuent à faire les ânes pour avoir du foin

Cela faisait quelques temps que le Medef local ne s'était pas manifesté. Jeudi 30 août, son président, Didier Fauchard s'est fait entendre pour réclamer encore et à nouveau des garanties de la part du gouvernement que les patrons locaux continueront à percevoir les millions en cadeaux sans en perdre un centime ou mieux en gagnant encore un peu plus.

Fauchard revendique pour lui et ses semblables, ce qu'ils estiment leur revenir de droit, c'est-à-dire l'argent public, en l'occurrence de nouvelles exonérations des cotisa-

tions sociales qui vont remplacer le CICE.

De plus, Fauchard en a rajouté une couche sur la revendication de compensation de la future ex-TVA non perçue récupérable, alors même que si le gouvernement a assuré que l'affaire est sur de bons rails. Les patrons savent faire semblant de pousser une colère pour avoir des sous de la part de l'État.

Mais nous, quand est-ce que nous allons montrer nos poings à ces exploiters et à leurs serviteurs zélés à Matignon ou à la Région pour avoir notre dû ?

Arrêts maladie : le patronat ordonne, Édouard Philippe obtempère

Face à l'augmentation de 4 % par an du nombre d'arrêts maladie et cherchant à freiner les dépenses de la Sécurité sociale, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, avait envisagé de faire payer les entreprises pour les indemnités des arrêts maladie de moins de huit jours. Jusqu'à présent, dans le privé, les trois premiers jours d'arrêt maladie sont des jours de carence à la charge des salariés ou à celle des entreprises en fonction de la convention collective, le reste est pris en charge pour 50 % par la Sécurité sociale. Il était question de demander aux employeurs de prendre en charge l'indemnisation des quatre jours suivants.

Sans même avoir eu mal, le Medef a hurlé... et a été entendu puisqu'avant de se rendre à la réunion de rentrée de ce syndicat patronal,

Édouard Philippe a déclaré, dans les colonnes du *Journal du dimanche* avoir « écarté l'hypothèse d'une mesure brutale de transfert vers les entreprises ». Autrement dit, il ne fera pas payer le patronat et mettra à contribution les travailleurs.

Dans la même interview, Philippe prépare d'ailleurs le terrain en déplorant la somme de 10 milliards consacrée à l'indemnisation des salariés en arrêt maladie, ajoutant : « En trois ans, le nombre de journées indemnisées est passé de 11 à 12 par an et par salarié du privé. C'est comme si notre pays avait instauré un jour de congé supplémentaire ! » Confondre un jour d'arrêt maladie avec un jour de congé, voilà qui fera plaisir à nombre de patrons petits et grands. Le Premier ministre pense comme eux et parle comme eux. Servile à

l'égard des patrons, arrogant à l'égard des travailleurs, il remplit bien la mission que lui a confiée Macron.



Zéro pointé pour Blanquer !



Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer était de visite à Mayotte et à La Réunion les 27 et 28 août.

En bon élève du gouvernement, il a trouvé du « positif » dans les mesures d'austérités appliquées par celui-ci.

À Mayotte, Blanquer a déclaré aux personnels non titulaires du collège de Doujani, que « recruter des contractuels n'est pas nécessaire-

ment une mauvaise chose ». Dans cet établissement de 2000 élèves où 75 % des enseignants sont contractuels, Blanquer a fait comprendre qu'il ne fallait pas compter sur lui pour les sortir un tant soit peu de leur situation de précarité.

Même discours tenu par le ministre dans une école primaire qui tourne en rotation avec 500 élèves pour 22 enseignants où il a conseillé aux élèves, parents et professeurs de

« relativiser » le problème et de « tourner le plus positivement possible la situation ».

La seule mesure concrète du ministre a été la confirmation de l'enveloppe de 500 millions d'euros promise par la ministre de l'Outre-mer en mai dernier suite aux manifestations du personnel enseignant et non enseignant contre l'insécurité et le manque de moyens.

Mais 500 millions restent une somme bien insuffisante au regard des besoins criants de l'enseignement à Mayotte.

À La Réunion, Blanquer a vanté sa mesure phare, le dédoublement des classes de CP et CE1 qui, selon lui, a porté ses fruits, en l'occurrence dans une école du chef-lieu. Là il a pu compter sur le maire de Saint-Denis, Gilbert Annette, macroniste déclaré, pour louer avec lui les soi-disant bienfaits de cette mesure. Et c'est en chœur qu'ils font mine d'ignorer l'inefficacité constatée de cette mesure dans les écoles métropolitaines pour cause de sureffectifs et de manque général de moyens.

Écoles : classes à douze d'un côté, à trente de l'autre !

Le ministère de l'Éducation nationale va étendre la mesure des classes à douze élèves aux CP (cours préparatoires) des établissements classés en REP (Réseau d'éducation prioritaire), alors que ce programme ne concernait que ceux classés en REP+ l'an passé. Parallèlement, les CE1 (cours élémentaire 1) des écoles REP+ vont également bénéficier de ce nouveau dispositif.

Sans surprise, les professeurs plébiscitent la baisse des effectifs dans les classes, mesure qu'ils réclament depuis des décennies. Mais cette amélioration réelle s'est faite au détriment des autres classes. En effet,

le ministère n'a créé aucun poste supplémentaire et la baisse des effectifs dans certains CP s'accompagne mathématiquement d'une hausse dans les autres classes, voire par des suppressions de postes d'enseignants en maternelle et en primaire. Ainsi, dans de nombreuses communes rurales, comme en banlieue, des classes ont fermé, surchargeant les classes restantes.

Le dispositif « plus de maîtres que de classes », qui permettait dans nombre d'écoles de monter des projets, a été supprimé. Pire, il n'y a plus de remplaçants en nombre suffisant et les enseignants malades ne sont

plus remplacés, le nombre de jours de classe sans professeur menace ainsi d'exploser à la rentrée.

Saupoudrer quelques moyens dans un nombre réduit d'écoles ne permet en aucun cas de résoudre les problèmes d'apprentissage. Pour les élèves les plus fragiles, passer d'une classe à effectif réduit à une classe à trente l'année suivante ne peut donc pas empêcher le décrochage. Sans une création massive de postes d'enseignants, de psychologues, ces classes à douze reviennent à déshabiller Paul pour habiller Jacques.

Logements insalubres : un scandale qui perdure

Il y a en France métropolitaine 500 000 logements insalubres dans lesquels vivent, faute de mieux, deux millions de personnes souffrant de l'entassement, de l'humidité, du manque d'eau, d'électricité ou de chauffage, à la merci d'un dysfonctionnement pouvant provoquer une catastrophe. Et le gouvernement qui critique les marchands de sommeil s'emploie à ne rien faire de concret.

Le manque de logements décents, avec des loyers modérés, est une aubaine pour ces marchands de sommeil. Malgré toutes les dispositions légales, la loi ALUR, la loi SRU, ce sont les propriétaires qui ont la main sur le marché de la location. Ils choisissent leurs locataires, leur imposent le montant des loyers pour des logements où ils font bien souvent le minimum de travaux et par-

fois moins que le minimum.

L'État, au service des riches, est bien incapable de régler cette question essentielle pour la vie des classes populaires. Pas question pour lui de construire en masse des logements sociaux pour résoudre ce problème. C'est même le cadet de ses soucis.

Samu : manque criant de personnel

Le magazine *Le Point* a publié un article sur les Samu titré « *Quand le 15 ne répond pas* », qui présente quelques chiffres chocs repris par une grande partie des médias. 4,6 millions d'appels reçus, soit 15 % du total, n'auraient pas été traités par les Samu.

Cet article contient également un classement des Samu basé sur le taux d'appels décrochés. L'avant-dernier de ce classement est le Samu de Paris, qui répondrait à moins d'un appel sur deux.

Ces chiffres et classements sont en grande partie faux. Ils ont été établis à partir de données officielles, souvent fragmentaires et incomplètes. Il est évidemment absurde de penser qu'à Paris le Samu ne répond

qu'une fois sur deux. À contrario le professeur Carli, directeur du Samu de Paris, affirme que, « *au Samu de Paris, le taux d'appels décrochés est en réalité de 76 % et on répond en moyenne aux appels en 48 secondes* ».

En revanche, le constat que le Samu ne parvient pas à répondre à une partie des appels est parfaitement exact et la cause en est connue. Les assistants de régulation médicale (ARM), qui décrochent au 15, ne sont pas assez nombreux pour faire face au nombre d'appels qui vient encore d'augmenter de 20 % en cinq ans. Un rapport du Sénat de juillet 2017 mettait par exemple en évidence qu'à Paris, il faudrait 45 ARM pour faire face au volume d'appel et

qu'il n'y en avait que 29 dans le service.

Pour que les Samu fonctionnent correctement, il faudrait donc embaucher des ARM et des médecins régulateurs. Et ce n'est pas ce que le gouvernement s'apprête à faire. Les journalistes du *Point* comme la ministre de la Santé, Agnès Buzin, préfèrent discuter de la mise en place d'un numéro unique pour l'urgence en remplacement du 15 (Samu), du 18 (pompiers) et du 17 (police). Mais il est clair qu'un tel numéro unifié, si les moyens humains pour répondre au téléphone restent insuffisants, ne résoudra rien et peut même s'avérer catastrophique.

Hulot quitte le gouvernement : leçons d'une démission

Le 28 août, Nicolas Hulot a rendu son tablier ministériel en faisant le bilan de son passage au gouvernement : « *J'ai eu un peu d'influence, mais je n'ai pas eu le pouvoir* » a-t-il dit. Quelle surprise ! Ses prédécesseurs à l'écologie sous Mitterrand et les autres, qui tous avaient sauté sur l'occasion d'avoir un strapontin gouvernemental, avaient pourtant déjà fait la même démonstration d'impuissance.

A la question « à qui la faute », Hulot botte en touche. Il dénonce les lobbies, ceux de la « *société marchande* » ou ceux des chasseurs, mais ne dit pas grand-chose du poids des grands groupes financiers et industriels qui eux, n'ont pas besoin d'hommes de l'ombre pour se faire entendre par les présidents et les ministres.

Et ce sont précisément les gros de l'agroalimentaire français, les financiers ayant investi dans l'agriculture, les géants de la chimie comme Monsanto et Bayer qui ne veulent pas d'une interdiction du Round Up et d'autres pesticides dangereux. Et quand Hulot pointe du doigt ce qu'il nomme « *société marchande* », c'est pour ne pas désigner la société capitaliste par son nom, et en fin de compte pour masquer le fond du

problème.

Pour résoudre les problèmes du climat ou de la biodiversité, il faudra retirer à ces trusts leur puissance, les mettre sous le contrôle de la collectivité. Pour cela, il faudra en fait renverser le système capitaliste, ce que seule la classe ouvrière peut faire. Il n'y a pas d'autre moyen de briser la puissance de géants tels Total, Areva et leurs pareils. Car face à eux, un ministre ne peut au mieux faire que de pieux discours. Hulot le savait forcément avant de prendre ses fonctions, car tout le monde peut constater que ces grands groupes, qui imposent leur loi à des milliards

d'êtres humains, dictent leur politique à tous ceux qui gouvernent.

S'imaginer qu'on peut défendre la cause de l'environnement dans le cadre d'un tel système, c'est se vouer à l'échec. Le faire croire, c'est bercer d'illusions tous ceux que préoccupe le sort de la planète.

Hulot a accepté de servir de caution verte à un gouvernement au service de la bourgeoisie. Mais son départ a au moins l'avantage de rappeler qu'on ne pourra sauver ni la planète ni l'humanité des crises dans lesquelles le système capitaliste les enfonce sans combattre et abattre ce système.



Mélenchon : le marchand de sable

Samedi 25 août à Marseille, Mélenchon a dénoncé deux ennemis : l'Europe libérale et Macron qui ne serait que le « petit copiste » de la chancelière allemande.

En proposant de faire des élections européennes « un référendum anti-Macron », Mélenchon cherche à surfer sur le rejet profond que suscite le président de la République dans les couches populaires.

Mais quelle que soit l'envie tout a fait compréhensible de lui donner une raclée, fusse-t-elle électorale, qu'est-ce que cela peut changer sur le fond ?

Pour Mélenchon, la responsabilité première de ces attaques revient non aux patrons et au capitalisme mais à « l'Europe libérale », incarnée par Mer-

kel. Ce qui est faux et dédouane le grand patronat français.

Si Macron attaque les classes populaires, ce n'est pas pour obéir à Merkel ou à la Commission européenne, c'est pour servir les intérêts de la grande bourgeoisie et du grand patronat français. Et si Merkel en Allemagne, Charles Michel en Belgique, Sanchez en Espagne, mais aussi l'europhobe Conte en Italie ou Theresa May au bord de quitter l'Union européenne (UE) en Grande-Bretagne mènent tous des politiques anti-ouvrières, c'est pour servir les intérêts chacun de sa bourgeoisie, la protéger de la crise du capitalisme, que personne ne sait enrayer, en en faisant porter tout le poids sur les classes

populaires.

Cela, Mélenchon ne le dit à aucun moment. Non, il participe à l'esbroufe électorale qui consiste à faire croire aux classes populaires que l'enjeu essentiel est d'être pour ou contre l'Union européenne. De la même façon que durant des années on a voulu nous tromper en jouant la comédie électorale de l'alternance gauche-droite.

Même une montagne de bulletins de vote ne peut suffire pour s'opposer à la force de la bourgeoisie et de son appareil d'État. C'est seulement sur le terrain des luttes que la classe ouvrière peut défendre ses intérêts vitaux, en se servant de sa force et de sa place dans l'économie et la société.

Bareigts ou le mépris sans fard !

C'est la période de la rentrée. L'unique rescapée députée PS Éricka Bareigts qui avait fait les yeux doux au candidat Macron, est allée à la rencontre des jeunes de La Possession et du Port, en particulier les chômeurs.

Aux problèmes bien concrets de ces jeunes qui cherchent du travail, un logement, une réelle formation, etc., la députée de la première cir-

conscription a répondu, sans aucune honte, être venue collecter des « *histoires à raconter à l'Assemblée nationale, des anecdotes...* » !

Il est vrai qu'en tant que députée et ex-secrétaire d'État à « l'égalité réelle » puis ministre de l'Outremer sous Hollande elle sait y faire dans le blabla !

Mais elle et ses semblables, défenseurs de ce système au service des

riches, doivent savoir que les histoires à dormir debout finissent mal en général.

La seule histoire que la jeunesse, comme les classes populaires, ont à apprendre c'est que, quel que soit le gouvernement, il y a nécessité absolue de s'opposer aux mesures qui appauvrissent l'ensemble de la population,

Le pape et ses pédophiles : la croix et la manière



PxHere

Le pape est allé en Irlande rendre visite aux victimes de prêtres pédophiles. Certes, il a usé de mots pour faire repentance, mais il est resté muet sur le nouveau scandale pédophile qui ébranle l'Église américaine, alors qu'il est accusé d'avoir couvert des prêtres coupables. Et il n'a pas pour autant dénoncé le rôle de l'Église d'Irlande qui, avec la complicité de l'État, a enfermé et exploité des dizaines de milliers d'enfants pendant

tout le 19e siècle et une partie du 20e.

Pendant deux siècles, l'Église d'Irlande a fait la chasse aux pauvres. Des petites filles pauvres, des mères célibataires, des prostituées, des femmes atteintes de handicap mental étaient enfermées et exploitées dans des institutions religieuses. Les jeunes garçons pauvres étaient également enfermés dans des écoles industrielles, prisons dans lesquelles on les exploitait tout

aussi féroce.

Les enfants des mères célibataires étaient tout aussi maltraités comme l'a révélé en 2014 une fosse commune comprenant 796 bébés ou jeunes enfants morts entre 1925 et 1961. Tous ces scandales expliquent en partie le résultat du référendum, organisé par le gouvernement irlandais en mai dernier, pour ou contre la légalisation de l'avortement : deux tiers des votants se sont exprimés pour. Malgré tout l'Église irlandaise continue de peser de tout son poids pour tenter de restreindre ce droit.

Et pour que la coupe soit pleine, dans son avion de retour, le pape y est allé de son couplet homophobe en assimilant l'homosexualité à une déviance ou à une maladie. Le même avait déjà osé comparer l'avortement au génocide des Juifs, déclarant en juin, au moment du vote sur l'avortement en Argentine : « *Au siècle dernier, tout le monde était scandalisé par ce que faisaient les nazis pour veiller à la pureté de la race. Aujourd'hui, nous faisons la même chose en gants blancs.* »

Ainsi, le pape, un temps présenté comme progressiste par une presse complaisante, se montre pour ce qu'il est vraiment : un digne représentant de cette institution réactionnaire qu'est l'Église.

Rougeole : qu'est-ce qui tue ?

Pour les six premiers mois de cette année et pour la seule Europe, l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) a dénombré 41 000 cas de rougeole qui ont entraîné 37 décès, soit autant que pour la totalité des douze mois de 2017.

Pour que la vaccination contre une maladie soit efficace, il faut que plus de 95% de la population soit vaccinée. Sinon, quand le virus pénètre dans une population, il se propage rapidement parmi tous les non vaccinés, et l'épidémie se répand. En revanche, si le taux est supérieur, la contamination s'arrête du fait du peu de personnes vulnérables. Par définition la vaccination est donc une affaire collective, visant à protéger la population entière, et ne peut être en aucun cas une affaire personnelle du

ressort de la liberté individuelle.

Sur le continent européen, en moyenne, le taux de protection contre la rougeole est de 90 % mais avec une grande disparité, qui va de 75 % en Roumanie à 99 % en Hongrie. En France, il est parmi les plus bas, avec seulement 80 % de vaccinés. C'est ainsi qu'une épidémie de rougeole y sévit depuis la fin de l'année 2017. 2 500 cas ont été déclarés, un sur quatre a nécessité une hospitalisation et trois personnes sont mortes.

Alors qu'on dispose d'un vaccin efficace, ces morts sont imputables à ce poison qu'est la méfiance envers les vaccins instillée par le courant antivaccinal, lui-même en partie nourri par les scandales au cœur de l'industrie pharmaceutique.

Il y a là de quoi rager. D'autant

que ce courant apparaît aux yeux de certains comme contestataire, puisque s'attaquant à l'industrie pharmaceutique. S'appuyant sur le manque d'information de la population, les antivaccins répandent des rumeurs non fondées sur des risques inventés incitant à confondre les extraordinaires bienfaits des découvertes scientifiques et les désastreux méfaits de l'industrie capitaliste.

Le pire est que certains gouvernements en quête de notoriété, comme le gouvernement italien, relaient eux-aussi le rejet de la vaccination.

Pas facile de dire ce qui est le plus dangereux et le plus mortel entre les virus, l'industrie capitaliste, qui a le profit pour seul gouvernail, et les gouvernements larbins qui sont à son service.

DANS LE MONDE

ARGENTINE

Retour de bâton contre l'Église

Après le rejet par le Sénat de la loi dépénalisant l'avortement, des milliers d'Argentins font la queue devant la conférence épiscopale de Buenos Aires pour demander à être débaptisés.

Ils dénoncent ainsi la pression réactionnaire de l'Église qui prétend gérer la vie et le corps des femmes, dans ce pays où la séparation entre l'Église et l'État n'existe pas.

L'institution religieuse y a donc un poids considérable sur la société. Le mouvement d'apostasie – le fait de renoncer officiellement à son baptême, et donc à son appartenance à l'Église – a touché toutes les générations : la cofondatrice de l'association des Mères de mai, qui lutte contre les crimes commis pendant la dictature, a déposé également une demande.

Il faut dire que l'Église a soutenu



Manifestation au Mexique en faveur de l'avortement en Argentine - Wikimedia Commons

activement la dictature féroce des militaires entre 1976 et 1983. Elle y a couvert les assassinats, les « disparitions » d'opposants, les trafics de bébés... au nom de la lutte contre la «

subversion marxiste ».

Aujourd'hui, le combat pour la légalisation de l'avortement continue, contre l'Église et avec la bénédiction de nombreuses femmes dans monde !

La famine générée par la sécheresse ou par la société inégalitaire ?

Cette année encore, le sud malgache risque d'être à nouveau affecté par la sécheresse (appelée localement Kéré). C'est ce qu'a annoncé en tout cas une responsable du Programme Alimentaire Mondial. Ce phénomène climatique, qui touche aussi la région du Cap en Afrique du Sud, est récurrent et a pour origine El Nino (augmentation de la température des océans) avec pour conséquence une famine qui pourrait toucher plusieurs centaines de milliers d'habitants dans le sud de ce pays.

Le président malgache, Hery Rajaonarimampianina, semble, comme ses prédécesseurs complètement désemparé et sans moyens pour faire face à ce drame humain... Mais il a su trouver des millions de dollars (43 millions lors de la dernière campagne présidentielle de 2013) pour financer sa campagne, soit soit 21,5 \$ par voix obtenue, quasiment le double du montant par électeur de Donald Trump, en 2016, selon le site RFI Afrique.

Compte-t-il consacrer son budget électoral pour la prochaine élection

présidentielle à financer les stocks de nourriture qui permettront à la population concernée de faire face à la catastrophe qui s'annonce ?

Quant aux pays riches, dont la France et le Canada, et au FMI qui étranglent ce pays par la dette et l'échange inégal, qui exploitent ses richesses pour leur seul profit, vont-ils mettre aussi la main à la poche pour venir en aide aux populations déshéritées de Madagascar ?

Montée des racismes, des nationalismes : le capitalisme propage la pourriture

Dans toute l'Europe, cet été, se sont multipliés déclarations et actes racistes de la part de partis souhaitant accéder ou étant déjà parvenus au pouvoir localement ou à l'échelle nationale. Fin août et début septembre, des milliers de sympathisants d'extrême droite se sont rassemblés à Chemnitz en Allemagne. En Italie, plusieurs dizaines d'attaques contre des étrangers, ou pris comme tels, ont été recensées cet été et le gouvernement a ignoblement refusé l'accès aux ports italiens à tout navire humanitaire en Méditerranée ayant des naufragés à bord, comme l'Aquarius.

En Hongrie, non seulement le régime d'Orban a quasiment supprimé tout droit d'asile mais, depuis le 1er juillet, le Code pénal prévoit la condamnation à un an de prison ferme de toute personne portant assistance à un migrant, demandeur d'asile ou non.

Le 23 juin, des nationalistes en Ukraine ont attaqué un camp de Roms, faisant un mort et plusieurs blessés, brûlant l'école. En Slovaquie, en Hongrie, en Italie, des dirigeants multiplient les déclarations incendiaires justifiant les passages à l'acte.

Face à la montée du racisme, du séparatisme, du nationalisme en Europe, Macron se pose comme l'artisan d'une « Europe progressiste »

qui serait la solution, comme si s'en était une ! Mais lui-même fait de la démagogie anti-migrants quand il refuse de les accueillir, ou quand il les refoule vers des centres de tri, le plus loin possible d'Europe, ou de les remettre dans les mains de trafiquants d'esclaves, comme en Libye.

Et surtout, Macron, comme Merkel, May ou Salvini, tout autant que Trump outre-Atlantique, sont les serviteurs de cette classe bourgeoise dont le système entraîne chaque jour un peu plus l'ensemble de la société vers la barbarie. Le capitalisme en crise produit chômage, misère, guerres commerciales qui peuvent se transformer à tout moment en guerres tout court. C'est sur le fumier de cette décomposition générale que se propagent les idées les plus nauséabondes.

Sur le continent qui l'a vu naître et prospérer, le capitalisme sénile est en train de faire renaître, dans ses entrailles, la barbarie déjà subie dans les années 1930, suite à la crise mondiale du capitalisme, que les naïfs pensaient appartenir à un passé révolu, réservé aux livres d'histoire.

Il est urgent, non seulement pour sa propre existence mais pour l'avenir de l'humanité, que la classe ouvrière mette la bourgeoisie et son système dément hors d'état de nuire et prenne la direction de la société.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-

BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-

ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n° 1019C85576

Directeur de publication : Didier

Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282